

La CACP

Osny fait partie des 13 communes qui constituent la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Celle-ci est administrée par un comité composé de délégués élus en même temps que les conseils municipaux.



13 communes / 8 000 ha / 25 % d'espaces verts / 207 000 habitants

<u>Boisemont</u> / <u>Cergy</u> / <u>Courdimanche</u> / <u>Éragny-sur-Oise</u> / <u>Jouy-Le-Moutier</u> / <u>Maurecourt</u> / <u>Menucourt</u> / <u>Neuville-sur-Oise</u> / <u>Osny</u> / <u>Pontoise</u> / <u>Puiseux-Pontoise</u> / <u>Saint-Ouen</u> <u>I'Aumône</u> / <u>Vauréal</u>

Président : Jean-Paul Jeandon, maire de Cergy

Les représentants de la commune d'Osny

- Jean-Michel Levesque, 6e vice-président, gestion urbaine territoriale
- · Abdelmalek Benseddik, conseiller communautaire
- Anne-Marie Besnouin, conseillère déléquée à l'éclairage public
- Tatiana Priez, conseillère communautaire
- Michel Picard, conseiller communautaire

Les compétences de la CACP

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise agit quotidiennement au service de ses habitants, des communes qui la composent et des entreprises implantées sur son territoire. Véritable acteur du service public, son champ d'intervention est très large. Elle exerce 24 compétences : 10 compétences obligatoires, 3 compétences optionnelles et 11 compétences facultatives.

En savoir plus sur www.cergypontoise.fr/les-compétences

Documents

<u>Délibération conseil communautaire CACP budgets 2023</u> <u>Présentation de la CACP aux CMJ d'Osny, avril 2022</u> <u>Liens utiles</u> <u>cergypontoise.fr</u>